



Unir les associations pour développer les Solidarités

Réunion du Collectif Alerte de la Corrèze
le 4 mars 2008 au FJT de Brive

Participants :

- Mme C. Barbet (PACT),
- Mme. J.CAUMONT (CHRS PATIER),
- Mme. ROCHE (FJT Brive),
- M. BERNARD (Asso. Le ROC)
- Melle TEISSANDIER (stagiaire Asso Le Roc)

Excusés :

- Mme. G. LEPOUTRE (Sec. Catholique),
- M. MC. LOURD (Solidarité Millevaches).

Documents distribués :

- Recommandations du collectif ALERTE et des partenaires sociaux pour l'accès à l'emploi.
- Plateforme pour une nouvelle politique publique du logement.

Compte-rendu de la réunion :

1) Historique d'Alerte.

Depuis les années 1970, l'évolution de la pauvreté en France a amené la société à changer le regard qu'elle porte sur ce phénomène, et à s'interroger sur ses causes. Considérée comme « résiduelle » dans les années 1970, la pauvreté est désormais analysée comme un « phénomène d'exclusion » dont l'origine est à rechercher dans les effets du « progrès » : « les pauvres » sont des « victimes » du système.

1985, les associations nationales du lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale se réunissent au sein de la Commission « **Lutte contre la pauvreté et l'exclusion** » de l'UNIOPSS, pour élaborer une réflexion politique et une parole commune portées ensuite devant les Pouvoirs publics et le grand public.

1994, ces associations obtiennent le label « Grande Cause Nationale ». Elles adoptent le nom « **Collectif Alerte** » et décident de mettre en oeuvre une politique de communication commune, nationale, en direction du Grand public, sur le thème de l'exclusion. « Alerte » est donc le logo de communication de ces associations.

1995 : Le collectif Alerte diffuse le « **Pacte contre la pauvreté et l'exclusion** ». Il élargit progressivement ses missions et se saisit de plusieurs dossiers : la loi de lutte contre les exclusions, la CMU,...

Après une période de recul à partir de 1996, la pauvreté progresse à nouveau en 2001, et atteint désormais y compris des personnes qui disposent d'un emploi. Le constat de cette nouvelle précarité fait émerger la notion de « sécurisation des parcours » et, pour le Collectif Alerte, la nécessité d'élargir le champ de son action en se rapprochant des partenaires sociaux afin d'intervenir au cœur du système économique.

26 mai 2006 : un **pacte de mobilisation** est signé avec les partenaires sociaux. Cette journée est aussi l'occasion pour le Collectif Alerte de marquer sa volonté de mieux associer les personnes défavorisées à ses travaux, afin de ne pas intervenir *pour* elles mais *avec* elles.

Cette journée marque la **refondation du Collectif Alerte**, qui se dote d'une charte de fonctionnement.

Plus récemment, le Collectif Alerte produit une **plate forme de propositions**, en vue du « Grenelle de l'Insertion ». Les axes forts de ces propositions sont les suivants :

- Améliorer le droit à la formation
- Introduire plus de souplesse dans les parcours (Les passerelles et transitions dans les parcours de formation) et nécessité d'avoir une GPEC.
- L'insuffisance dans la prise en compte de la reconversion.
- Décréter la lutte contre l'illettrisme « Grande priorité nationale » dans les années à venir.
- Le RSA : en posant la question des droits et devoirs en parallèle : droit d'avoir un référent rapidement, aux prestations publiques de l'emploi, possibilité de construire des parcours adaptés à chacun et parallèlement, les devoirs d'améliorer ses chances d'avoir un emploi, de rechercher activement un emploi et d'accepter un emploi « acceptable ».

La problématique du logement : avec l'organisation d'un rassemblement le 21 février sur le DALO autour de plusieurs principes centraux :

- Personne ne doit subir la contrainte de la rue
- L'état doit être garant de l'accès et du maintien dans le logement
- Un accompagnement social doit être systématiquement proposé

Depuis 1994, 25 collectifs régionaux ou départementaux se sont mis en place pour échanger, réfléchir sur la pauvreté et l'exclusion dans la région et identifier des moyens de les combattre et prendre des positions communes sous le label « Alerte ».

2) Tour de table

Présentation des participants :

- FJT : En attente d'une réponse pour une maison relais dans la structure. Le FJT est appelé à se recentrer sur ses missions classiques et à ne plus gérer directement son dispositif d'auto-école. Manque d'une assistante sociale pour aider les jeunes dans leurs démarches administratives.
- CHRS : Les institutions – les accompagnements éducatifs sont-ils toujours adaptés, face à l'évolution des jeunes ? Mais, besoin de collectifs structurants.
- Pact ARIM : Les familles monoparentales sont plus nombreuses que les jeunes dans les prises en charge. Augmentation des visites à domicile, donc des coûts.
- Demandes des participants aux financeurs de mettre les moyens derrière les projets : en effet, des missions confiées en plus pour des budgets constants.

Synthèse des problématiques rencontrées par les associations en Corrèze :

- De plus en plus de personnes démunies présentent des pathologies qui rendent très délicates les prises en charge.
- Beaucoup de logements seraient vacants sur Brive, alors qu'on manque de réponses pour les plus pauvres.
- Penser aussi à l'accompagnement pour que les personnes réapprennent à gérer un toit.
- Les jeunes qui souffrent de difficultés financières restreignent leurs désirs et ne font plus de projets.

- De plus en plus de familles ne peuvent pas soutenir leurs enfants pour leurs études.
- Les polyaddictions sont en hausse et de nombreux jeunes sont en mauvaise santé. On déplore un manque de moyens humains.
- En milieu rural les personnes âgées en difficulté n'osent pas demander de l'aide aux TS.
- Absence d'études et de repérage de l'insalubrité en Corrèze (a contrario de l'Auvergne). En Corrèze, le préfet n'a jamais utilisé son contingent.
- Projet de faire entrer des professionnels de la psychiatrie dans les établissements pour répondre aux problèmes d'addictions et psychiatriques.
- Intérêt d'une mixité des publics pour ne pas les enfermer, mais projet stoppé pour des raisons de financement.

3) Conclusions :

Cette première réunion de relance du Collectif Alerte en Haute-Vienne a permis aux associations de mieux appréhender le travail de chacun.

Ils souhaitent poursuivre le travail notamment autour des points suivants

- étudier les besoins en logements (DALO).
- Construire des parcours sécurisés (jeunes).
- Etudier la notion de référent unique, de coordination du partenariat.

En outre, les participants ont confirmé leurs attentes vis-à-vis du Collectif Alerte :

- Mettre en commun des réalités avant de construire un projet collectif
- Développer les partenariats entre nous

4) A creuser :

- Articulation bénévoles/professionnels
- Le portage des projets (qui fait quoi ?).
- La cohérence territoriale.
- L'avenir des DDASS.
- Réfléchir à une prise de position d'Alerte concernant les demandeurs d'asile déboutés, dans le département.

Date et lieu de la prochaine réunion : Vendredi 06 Juin à TULLE, dans les locaux de l'association Le Roc

Attention : La date initialement prévue (3 juin) est reportée en raison de la réunion GRI à l'UNIOPSS (réunion de pilotage des Collectifs Alerte en régions)